



SAINT-VALENTIN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, que lors de la prochaine séance le Conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure :

Date : Mardi, le 3 novembre 2020
Heure : à 20:00 heures
Lieu : Salle du conseil au 790 chemin 4^e Ligne à Saint-Valentin, Québec

Site concerné : l'immeuble sis au 486, chemin 4^e Ligne

Effets : la dérogation mineure aura pour effet d'autoriser l'érection d'une clôture d'une hauteur de 2,7 mètres au lieu de 18 mètres dans la cour latérale.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Valentin, le 19 octobre 2020.

Serge Gibeau
Directeur général